

COMPTE-RENDU

VISITE DE QUARTIER – NOUVELLE GAUTRIE

Suivi des demandes et observations des habitants



Le 06 juillet 2026, Madame la Maire et vos élus sont venus à votre rencontre dans le quartier de la Nouvelle Gautrie afin d'écouter vos remarques et mieux comprendre vos problématiques. Parce que ces visites doivent avoir un réel impact, et ne pas rester de simples échanges, la commune s'engage à assurer un suivi des demandes exprimées.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu des actions engagées, en cours ou à l'étude, dans l'objectif d'améliorer votre cadre de vie de quartier.

Sujet / Localisation	Observation des habitants	Réponse apportée	Statut / Suite
Mare de la Gautrie	Demande de taille du chêne, devenu trop imposant et suscitant des craintes quant à sa chute.	Après expertise, il a été constaté que l'arbre ne présente aucun danger. Une taille importante risquerait de le fragiliser, voire d'entraîner son dépérissement.	 Refus
Rue des Joncs	Des enfants ramassent les cailloux du parterre et les jettent sur les véhicules ainsi que sur la chaussée.	Les cailloux présents sur le parterre ont été retirés afin de supprimer ce risque.	 Fait
Rue des Joncs	Signalement de passages réguliers d'un quad à vive allure devant les habitations en soirée, sans port du casque.	L'intéressé a été identifié et rappelé à ses obligations. Une vigilance renforcée a été demandée à la Police municipale avec des passages réguliers sur le secteur.	 Fait
Rue des Joncs	Présence de trous sur le trottoir.	Une demande d'intervention a été transmise à Le Mans Métropole.	 Fait
Rue François Monnier	Demande d'installation d'un panneau STOP	La demande est actuellement à l'étude.	 En cours
Chemin de la Mare	Le chemin en pente est fortement dégradé et continue de s'affaisser au fil des passages.	La situation a été signalée et une solution technique est à l'étude.	 En cours
Chemin de la Mare	Demande d'entretien du chemin autour de la mare.	Une intervention est programmée prochainement.	 A venir

Mare de la Gautrie	Demande d'installation de poubelles et de bancs aux abords de la mare.	Cet aménagement est prévu dans le programme de l'année prochaine.	 A venir
Rue des Lilas	Présence d'épines le long de la voie, présentant un danger pour les piétons.	Intervention réalisée	 Fait
Liaison entre l'impasse des Nénuphars et la rue des Arums	Demande de rehaussement des marches existantes et d'installation d'une rambarde pour sécuriser le passage.	Le secteur concerné relève du domaine privé, ce qui ne permet pas à la commune de réaliser ces travaux.	 Refus

RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS À TOUT MOMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

arnage.fr > Concertation -> Visite de quartier